

# COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

## ASSEMBLEE DE CORSE

7<sup>ème</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2009  
14 ET 15 DECEMBRE 2009

N° 2009/E7/025

### MOTION

- **DEPOSEE PAR** : Mme Maria GUIDICELLI, au nom du groupe « Communiste, Républicain, Citoyen »

- **OBJET** : **REGROUPEMENT AU PARC CUNEO DES SERVICES AJACCIENS DU MINISTERE DES FINANCES**

---

**Considérant** la politique gouvernementale de réduction drastique des effectifs de la fonction publique d'Etat, politique dite de « Révision générale des politiques publiques » (RGPP) qui a et aura des conséquences particulièrement néfastes pour le service rendu à nos concitoyens et pour la vie sociale de tout le pays, notamment en Corse,

**Considérant** les dispositions déjà prises par le gouvernement concernant le regroupement des services fiscaux avec ceux du Trésor, ainsi que les projets de regroupement de certains agents de ces services dans des locaux jugés inadaptés par les organisations syndicales,

**Considérant** que les requêtes et les propositions de ces agents sont motivées par une aspiration légitime à ne pas laisser se dégrader leurs conditions de travail,

**Considérant** que les conditions de travail des fonctionnaires retentissent toujours sur la qualité du service rendu aux usagers des services publics,

**Considérant** que les solutions alternatives proposées par les organisations syndicales sont tout à fait réalistes et conformes à l'intérêt général : les bureaux du Parc Cuneo, insuffisants et difficilement accessibles, ne peuvent pas rendre les services que l'Administration en attend, alors que les anciens locaux de la Direction des Anciens Combattants répondent tout à fait aux besoins d'espace et de sécurité pour les personnels, ainsi qu'aux exigences d'accessibilité pour les usagers,

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPORTE SON SOUTIEN** aux propositions des organisations syndicales,

**DEMANDE AU PREFET DE CORSE** de mettre en œuvre toutes les concertations nécessaires pour permettre l'installation des personnels regroupés dans des locaux adaptés à leurs missions de service public.